Règlement Intérieur

I. Généralités

I.1. Présentation

Organisé par Olivier LAFARGE pour l'Échecs Club Montpellier.

I.2. Homologation

Le <u>tournoi est homologué **FIDÉ**</u> et comptera pour le classement blitz de février.

I.3. Pré-requis

Savoir jouer et **être titulaire d'une licence** pour la saison en cours (la B suffit).

I.4. Droits d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à :

- 4€ pour les jeunes jusqu'à *Juniors* (5€ pour les joueurs non-licenciés à l'ECM)
- 8€ pour les *Seniors* et catégories supérieures (10€ pour les extérieurs au club)

I.5. Lieu

Tour de la Babote – 1 boulevard Victor Hugo, 34000 MONTPELLIER

I.6. Date & Horaires

- Fin du pointage le samedi 6 janvier 2024 à 14h15
- 1^{re} ronde débute à 14h30

I.7. Forfait

Un joueur est considéré forfait lorsque son temps est écoulé. Il est ensuite retiré du tournoi (forfait général) sauf s'il se manifeste pour rejoindre le tournoi.

I.8. Engagement

Tout participant s'engage également à respecter la charte du joueur d'échecs. Le payement de l'inscription vaut acceptation du règlement intérieur. Une fois réglé, un remboursement ne peut être demandé pour refus du règlement. Toute personne arrivant après la fin du pointage sera appariée à la ronde 2.

II. Déroulement

II.1. Format

Le tournoi se déroule sur **9 rondes**. Les parties se joueront avec **5 minutes** de temps initial ainsi qu'un **incrément de 3 secondes** pour chaque coup joué et validé sur la pendule.

II.2. Arbitrage

II.2.A) Règles du jeu

Les parties sont régies selon <u>les règles de la FIDE établies en 2022 à Chennai</u>. Les décisions des arbitres sont définitives et sans appel.

II.2.B) Appariements

Appariements au système suisse standard effectués avec P.A.P.I. 3.3.7.

II.2.C) Classement & départages

Le classement est déterminé par le nombre de points marqués durant le tournoi. Les départages utilisés sont les suivants :

- 1. Buchholz Tronqué
- 2. Cumulatif
- 3. Performance

II.2.D) Remise des prix

La liste des prix sera affichée durant la ronde 4. Les prix ne sont pas cumulables et seront attribués à la place. Ils seront composés de 80 % du montant total des inscriptions.

II.2.E) Corps arbitral

Arbitre principal du tournoi : Raphaël LONG – Arbitre Fédéral Open 1

Signatures

Pour les arbitres Pour l'organisation

Raphaël LONG – AFO 1 Olivier LAFARGE